

Séance du 17 mars 2026

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance le dix-sept mars deux mille vingt-six à neuf heures trente-cinq, à la salle exécutive Norbert-Brousseau, située au 2175 chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Daniel Saindon, Mélanie Sicotte, Benoit Forget-Chiasson et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Est absent : le membre du comité exécutif Olivier Biron.

Assistent à la séance : François Bélanger, directeur général adjoint par intérim - Sécurité publique et affaires corporatives par intérim, David Boudreault, directeur général adjoint – Planification intégrée du territoire, Dominic Deslauriers, directeur général (partiellement), Annie Gaudreault, directrice générale adjointe – Services à la communauté et intelligence d'affaires, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE2870

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 17 mars 2026.

CE2871

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2026

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 février 2026 du comité exécutif.

Il est enfin résolu de déposer ce procès-verbal à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2872

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission de la planification intégrée du territoire tenue le 20 février 2026 et recommandations formulées par cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-006](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission de la planification intégrée du territoire tenue le 20 février 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-006, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le calendrier proposé des réunions de la commission de la planification intégrée du territoire pour l'année 2026, précisé en annexe au sommaire décisionnel DG-2026-006;
- de mandater la commission de la planification intégrée du territoire à faire un suivi global de la démarche visant la révision des outils urbanistiques,

ainsi que du plan de mobilité durable, permettant ainsi une intégration harmonieuse de ces dossiers, afin d'émettre des recommandations et des orientations à ces sujets;

- de mandater la commission de la planification intégrée du territoire à réfléchir aux orientations de la stratégie de logements sociaux et abordables et d'émettre des recommandations à ce sujet.

CE2873

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission de l'eau et de l'environnement tenue le 13 février 2026 et recommandation formulée par cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-007](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission de l'eau et de l'environnement tenue le 13 février 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-007, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier proposé des réunions de la commission de l'eau et de l'environnement pour l'année 2026, joint en annexe au sommaire décisionnel DG-2026-007.

CE2874

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission de la sécurité urbaine tenue le 19 février 2026 et recommandation formulée par cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-008](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission de la sécurité urbaine tenue le 19 février 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-008, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier proposé des réunions de la commission de la sécurité urbaine pour l'année 2026, joint en annexe au sommaire décisionnel DG-2026-008.

CE2875

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission des finances et de l'administration tenue le 16 février 2026 et recommandation formulée par cette commission

Document d'aide à la décision [DG-2026-010](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission des finances et de l'administration tenue le 16 février 2026, joint au sommaire décisionnel DG-2026-010, est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le calendrier proposé des réunions de la commission des finances et de l'administration pour l'année 2026, joint en annexe au sommaire décisionnel DG-2026-010.

CE2876

Dépôt du rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2025 en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*

Document d'aide à la décision [FIN-2026-012](#)

Le rapport des activités du trésorier pour l'exercice financier 2025 en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* est déposé, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2877

Affectation de l'excédent affecté relatif à la cession d'actifs au remboursement par anticipation lors des émissions d'obligations en août 2026 et août 2027

Document d'aide à la décision [FIN-2026-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter l'excédent affecté relatif à la cession d'actifs à la réduction du solde des emprunts d'où provient l'excédent affecté lors de son refinancement :

- août 2026 : RV-2019-19-03 : 51 927 \$;
 - août 2027 : RV-2019-19-03 : 13 928 \$.
-

CE2878

Dépôt des listes de déboursés pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 31 janvier 2026

Document d'aide à la décision [FIN-2026-014](#)

Les listes de déboursés pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 31 janvier 2026, jointes au sommaire décisionnel FIN-2026-014, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

CE2879

Nomination d'une assistante-trésorière suppléante à la Direction des finances et de la trésorerie

Document d'aide à la décision [FIN-2026-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Cynthia Roby, Cheffe du service des revenus, de la paie et des avantages sociaux à la Direction des finances et de la trésorerie, à titre d'assistante-trésorière suppléante, à compter de l'adoption de la présente résolution.

CE2880

Dépôt des listes de virements de fonds pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 31 janvier 2026 et des crédits additionnels pour la même période

Document d'aide à la décision [FIN-2026-016](#)

Les listes de virements de fonds pour la période du 1^{er} décembre 2025 au 31 janvier 2026 et les listes de crédits additionnels pour la même période, jointes au sommaire décisionnel FIN-2026-016, sont déposées, à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ces listes à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE2881

Dépôt de la liste des contrats accordés relativement à tout financement par émission d'obligations ou par billets pour 2026

Document d'aide à la décision [FIN-2026-017](#)

La liste des contrats accordés relativement à tout financement par émission d'obligations ou par billets pour 2026, jointe au sommaire décisionnel FIN-2026-017, est déposée à titre de reddition de compte et d'information.

CE2882

Attribution du contrat relatif aux travaux de réfection des dégrilleurs et des dessableurs de la station de traitement des eaux usées (secteur Saint-Nicolas) et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-027](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de réfection des dégrilleurs et des dessableurs de la station de traitement des eaux usées (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2026-50-01) à Groupe pro-b inc., pour une dépense estimée à 2 022 888 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE2883

Convention de crédit variable à l'investissement à intervenir avec les Fonds locaux de solidarité FTQ s.e.c.

Document d'aide à la décision [DEV-2026-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure la convention de crédit variable à l'investissement à intervenir avec les Fonds locaux de solidarité FTQ s.e.c., jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2884

Contrat de prêt relatif au fonds local d'investissement à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2025

Document d'aide à la décision [DEV-2026-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de prêt relatif au fonds local d'investissement à intervenir avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 décembre 2025, joint au sommaire décisionnel DEV-2026-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2885

Avenant à l'entente triennale de visibilité relative à *Festivent de Lévis* pour les éditions 2025, 2026 et 2027 à intervenir avec Festivent inc.

Document d'aide à la décision [DEV-2026-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à l'entente triennale de visibilité relative à *Festivent de Lévis* pour les éditions 2025, 2026 et 2027 à intervenir avec Festivent inc., joint au sommaire décisionnel DEV-2026-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2886

Entente de gestion des sommes relatives au fonds Desjardins entreprises de Lévis à intervenir avec Caisse Desjardins de Lévis, Caisse Desjardins de la chaudière et Desjardins entreprises Lévis-Chaudière-Appalaches-Nord

Document d'aide à la décision [DEV-2026-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de conclure l'entente de gestion des sommes relatives au fonds Desjardins entreprises de Lévis à intervenir avec Caisse Desjardins de Lévis, Caisse Desjardins de la chaudière et Desjardins entreprises Lévis-Chaudière-Appalaches-Nord, jointe au sommaire décisionnel DEV-2026-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2887

Aide financière à la Chambre de commerce et d'industrie du grand Lévis

Document d'aide à la décision [DEV-2026-015](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'accorder une aide financière d'un montant de 15 000 \$ par année, pour les années 2026 à 2028 inclusivement, à la Chambre de commerce et d'industrie du grand Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE2888

Adoption du cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028 du fonds régions et ruralité (volet 2)

Document d'aide à la décision [DEV-2026-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028 du fonds régions et ruralité

(volet 2), joint au sommaire décisionnel DEV-2026-017, découlant de l'entente de développement territorial intervenue avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

CE2889

Financement de la dépense relative au projet de rénovation de la façade de l'aréna BSR

Document d'aide à la décision [GEN-RPBA-2026-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de rénovation de la façade de l'aréna BSR, au montant maximum de 473 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-22-71.

CE2890

Financement de la dépense relative aux travaux d'entretien des passages à niveau du Canadien National

Document d'aide à la décision [TMD-2026-019](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'entretien des passages à niveau du Canadien National au montant maximum de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-85.

CE2891

Nomination de membres du comité consultatif d'urbanisme

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2026-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Danielle Blais, Sylvie Lepage et Daniel Roberge à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat d'une durée de deux ans débutant le 10 mai 2026.

CE2892

Demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de classes d'usages résidentielles dans la zone C0470, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-027](#)

Il est résolu de refuser la demande de modification au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement visant à ajouter des classes d'usages résidentiels dans la zone C0470, et ce, pour les principaux motifs suivants :

- la réglementation en vigueur répond aux orientations du schéma d'aménagement et de développement notamment en matière de gestion de l'urbanisation;
 - le site présente des caractéristiques d'insertion difficilement conciliables avec l'implantation de fonctions résidentielles.
-

CE2893

Attribution du contrat relatif aux travaux de réfection de bordures, de trottoirs, de pavage et de resurfaçage pour l'année 2026 et décret de travaux
Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-030](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif aux travaux de réfection de bordures, de trottoirs, de pavage et de resurfaçage pour l'année 2026 (appel d'offres 2026-50-10) de la façon suivante :

- lot 1 : à Pavage U.C.P. inc., pour une dépense estimée à 3 349 277,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux;
- lot 2 : à Les entreprises lévisiennes inc, pour une dépense estimée à 2 730 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE2894

Addenda numéro 3 au bail commercial à intervenir avec 9302-7399 Québec inc. (immeuble situé au 1300, boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'addenda numéro 3 au bail commercial à intervenir avec 9302-7399 Québec inc. (immeuble situé au 1300, boulevard Guillaume-Couture, secteur Saint-Romuald), joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2895

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 219 435 du cadastre du Québec et de servitudes temporaires de travail d'une durée de trois ans sur deux parties du lot 2 219 435 du cadastre du Québec (rue Hallé, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé, ainsi que ses infrastructures souterraines, une partie du lot 2 219 435 du cadastre du Québec, d'une superficie de 365 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 1 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2393 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-021, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et temporaire de travail à des fins de réfection d'une conduite d'égout sanitaire et de raccordement d'un branchement privé à

cette même conduite, d'une durée de trois ans suivant la date de libération, sur une partie du lot 2 219 435 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 223 361 du cadastre du Québec, d'une superficie de 82,5 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 2 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2393 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-021, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et temporaire de travail à des fins de réfection d'une conduite d'égout sanitaire et de raccordement d'un branchement privé à cette même conduite, d'une durée de trois ans suivant la date de libération, sur une partie du lot 2 219 435 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 223 361 du cadastre du Québec, d'une superficie de 19,8 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 3 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2393 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-021, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2896

Mainlevée de la garantie hypothécaire immobilière grevant le lot 4 735 846 du cadastre du Québec (rue du Mistral, secteur Charny)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la mainlevée de la garantie hypothécaire immobilière grevant le lot 4 735 846 du cadastre du Québec (situé rue du Mistral, secteur Charny), circonscription foncière de Lévis, suivant l'acte publié au Bureau de la publicité foncière de la circonscription foncière de Lévis, le 25 septembre 2020, sous le numéro 25 714 737, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2897

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 219 432 du cadastre du Québec et de servitudes temporaires de travail d'une durée de trois ans sur deux parties du lot 2 219 432 du cadastre du Québec (rue de la Fabrique, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation, à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé, ainsi que ses infrastructures souterraines, une partie du lot 2 219 432 du cadastre du Québec, d'une superficie de 72,2 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 1 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2382 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-023, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et temporaire de travail à des fins de mise en place et de maintien d'une conduite temporaire de refoulement d'égout, d'une durée de trois ans suivant la date de libération, sur une partie du lot 2 219 432 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 223 361 du cadastre du Québec, d'une superficie de 204,1 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 2 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2382 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-023, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et temporaire de travail à des fins de mise en place et de maintien d'une conduite temporaire de refoulement d'égout, d'une durée de trois ans suivant la date de libération, sur une partie du lot 2 219 432 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 223 361 du cadastre du Québec, d'une superficie de 25,9 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 3 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2382 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-023, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2898

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 219 408 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé et d'une partie de la rue Saint-Laurent, ainsi que leurs infrastructures souterraines, une partie du lot 2 219 408 du cadastre du Québec, d'une superficie de 3,1 mètres carrés, telle qu'identifiée sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2389 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APGI-GI-2026-025, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2899

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 219 422 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APGI-GI-2026-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé et d'une partie de la rue Saint-Laurent, ainsi que leurs infrastructures souterraines, une partie du lot 2 219 422 du cadastre du Québec, d'une superficie de 5,9 mètres carrés, telle qu'identifiée sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2388 de ses minutes, joint au

sommaire décisionnel APCI-GI-2026-026, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2900

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 332 081 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APCI-GI-2026-027](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé et d'une partie de la rue Saint-Laurent, ainsi que leurs infrastructures souterraines, une partie du lot 2 332 081 du cadastre du Québec, d'une superficie de 63,1 mètres carrés, telle qu'identifiée sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2391 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APCI-GI-2026-027, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2901

Acquisition par expropriation d'une partie du lot 2 219 416 du cadastre du Québec et d'une servitude temporaire de travail d'une durée de trois ans sur une partie du lot 2 219 416 du cadastre du Québec (rue Saint-Laurent, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APCI-GI-2026-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de travaux de réfection de la conduite d'émissaire des étangs aérés Desjardins, incluant la réfection de la rue Hallé et d'une partie de la rue Saint-Laurent, ainsi que leurs infrastructures souterraines, une partie du lot 2 219 416 du cadastre du Québec, d'une superficie de 64,9 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 1 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2380 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APCI-GI-2026-028, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation une servitude réelle et temporaire de travail à des fins de mise en place et de maintien d'une conduite temporaire de refoulement d'égout, d'une durée de trois ans suivant la date de libération, sur une partie du lot 2 219 416 du cadastre du Québec en faveur du lot 2 220 561 du cadastre du Québec, d'une superficie de 296,5 mètres carrés, telle qu'identifiée comme étant la parcelle 2 sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2380 de ses minutes, joint au sommaire décisionnel APCI-GI-2026-028, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE2902

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Service d'entraide de St-Rédempteur inc. auprès de la Commission municipale du Québec (immeuble situé au 101, rue Germaine-Bibeau, Lévis)

Document d'aide à la décision [DAJ-2026-010](#)

Il est résolu de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Service d'entraide de Saint-Rédempteur inc., concernant son immeuble situé au 101, rue Germaine-Bibeau, Lévis (Québec) G6K 1E6, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE2903

Désignation de membres du conseil de la Ville à titre de célébrantes compétentes et de célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles

Document d'aide à la décision [DAJG-2026-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au ministre de la Justice de désigner les membres du conseil de la Ville non déjà désignés et intéressés, à titre de célébrantes compétentes et de célébrants compétents à célébrer des mariages civils ou des unions civiles sur le territoire de la ville, indiqués au sommaire décisionnel DAJG-2026-011.

CE2904

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [GRE-2026-010](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, indiquée au sommaire décisionnel GRE-2026-010, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE2905

Attribution des contrats relatifs à l'acquisition de biens et services de mobilité cellulaire issus du regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales et désignation de représentants

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-025](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats relatifs à l'acquisition de biens et services de mobilité cellulaire issus du regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales (numéro du regroupement 2023-8111-50), à Bell mobilité et Telus communications inc., pour une dépense estimée à 4 200 303,85 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission, de même que de désigner le Directeur de l'approvisionnement et de la gestion immobilière et le Directeur des technologies de l'information et de la transformation numérique à titre de représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer tout document requis dans le cadre de ce regroupement d'achats et pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2906

Entente visant l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel GOcité à intervenir avec la Ville de Longueuil

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente relative à l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel GOcité à intervenir avec la Ville de Longueuil, jointe au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-026, pour une dépense estimée à 412 107,63 \$, avant TPS et TVQ et les ajustements prévus au contrat, pour une durée de dix ans, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2907

Attribution d'un contrat de gré à gré relatif à l'entretien et le soutien des applications et de la base de données pour les opérations de communications d'urgence et de répartition du centre d'urgence 9-1-1 à Emergensys solutions inc. et désignation de représentants

Document d'aide à la décision [APGI-APP-2026-032-R-1](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de gré à gré relatif à l'entretien et le soutien des applications et de la base de données pour les opérations de communications d'urgence et de répartition du centre d'urgence 9-1-1 (appel d'intention no 2026-50-16), à Emergensys solutions inc., pour une dépense totale estimée à 359 699,45 \$, avant TPS et TVQ, pour le terme initial d'une durée approximative de neuf mois, conformément aux modalités générales et des conditions d'utilisation ainsi qu'à la ventilation du coût du contrat pour l'année 2026, joints au sommaire décisionnel APGI-APP-2026-032-R-1, de même que de désigner le Directeur du service de police et le Directeur des technologies de l'information et de la transformation numérique à titre de représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer tout document requis dans le cadre de cette attribution de contrat et pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2908

Demande de crédits additionnels relatifs à des revenus reportés de l'entente de développement culturel de 2026

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2026-007](#)

Il est résolu de modifier le budget de fonctionnement pour l'exercice financier de 2026 de la Direction de la vie communautaire et d'accorder en conséquence des crédits additionnels relatifs à des revenus reportés de l'entente de développement culturel de 2026 au montant maximum de 3 052 \$, précisés au sommaire décisionnel DVC-ART-2026-007, lequel montant a été omis dans la résolution CE2796 « Crédits additionnels pour la réalisation des projets reportés de l'entente de développement culturel 2026 », adoptée précédemment à ce sujet.

CE2909

Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'ameublement pour les bibliothèques

Document d'aide à la décision [DVC-BIB-2026-001](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements et d'ameublement pour les bibliothèques au montant maximum de 85 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE2910

Reconnaissance des organismes

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2026-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivants, pour les raisons indiquées au sommaire décisionnel DVC-DIR-2026-002 :

- Théâtre caméléon, à titre d'organisme affinitaire;
- Maréemusique, à titre d'organisme affinitaire;
- Sentiers vélo Lévis, à titre d'organisme partenaire;
- Flash ensemble, à titre d'organisme partenaire;
- Le club de pétanque St-Étienne, à titre d'organisme affinitaire.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de ne pas reconnaître l'organisme suivant, pour les raisons indiquées au sommaire décisionnel DVC-DIR-2026-002 :

- Les trousseaux de Lisette.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de ne pas modifier le statut des organismes suivants, pour les raisons indiquées au sommaire décisionnel DVC-DIR-2026-002 :

- Albatros Lévis, organisme affinitaire;
 - Les aidants scolaires, organisme non reconnu.
-

CE2911

Participation à la *Fête du voisinage 2026* et aide financière à des organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-005](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction de la vie communautaire à inscrire la Ville comme participante officielle, à titre d'ambassadrice, à l'édition 2026 de la *Fête du voisinage 2026* auprès d'Espace MUNI, indiqué au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-005.

Il est enfin résolu d'accorder l'aide financière au montant indiqué en annexe au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-005 aux organismes suivants, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne :

- Centre aide et prévention jeunesse de Lévis;
- Maison de la famille Rive-Sud;

- Maison de la famille Chutes-Chaudière;
 - Office municipal d'habitation de Lévis.
-

CE2912

Entente d'aide financière et de collaboration à intervenir avec Le tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, concernant l'édition 2026 de l'événement *Lévis interculturelle*

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2026-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente d'aide financière et de collaboration à intervenir avec Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, concernant l'édition 2026 de l'événement *Lévis interculturelle*, jointe au sommaire décisionnel DVC-DSC-2026-006, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE2913

Prolongation du contrat de travail à durée déterminée d'un membre du personnel à la Direction de l'entretien des infrastructures

Document d'aide à la décision [GCH-2026-017](#)

Il est résolu d'autoriser la prolongation du contrat de travail à durée déterminée d'un membre du personnel à la Direction de l'entretien des infrastructures, joint au sommaire décisionnel GCH-2026-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE2914

Embauche d'un Directeur adjoint – opérations et pérennité à la Direction des technologies de l'information et de la transformation numérique

Document d'aide à la décision [GCH-2026-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher Louis-Charles Demers à titre de Directeur adjoint – opérations et pérennité à la Direction des technologies de l'information et de la transformation numérique, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 7 et à l'échelon 10, et autres conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres.

CE2915

Avis de motion du Règlement RV3598 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et dépôt du projet de règlement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-018-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3598 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-018-R-1.

Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement sur une partie des rues J.-T.-Larochelle, des Jonquilles, et André-Cazes.

CE2916

Adoption du Règlement RV3598 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision [TMD-2026-018-R-1](#)

À une séance subséquente de l'avis de motion et du dépôt de projet de règlement et au plus tôt le deuxième jour suivant la tenue de celle-ci, il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV3598 modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, joint au sommaire décisionnel TMD-2026-018-R-1.

CE2917

Avis de motion du Règlement RV3599 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats (retrait du certificat d'occupation) et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3599 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-004.

Ce règlement a pour objet de supprimer l'exigence d'obtenir un certificat d'occupation et toute référence à celui-ci.

CE2918

Adoption du Projet du règlement RV3599 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats (retrait du certificat d'occupation)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV3599 modifiant le Règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-004.

CE2919

Avis de motion du Règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (visant à supprimer la superficie maximale de plancher et augmenter la hauteur maximale des bâtiments dans la zone L0054) et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance, le Règlement RV3600 modifiant le

Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-010.

Ce règlement a pour objet de :

- de supprimer à la grille des spécifications de la zone L0054 la limite de superficie de plancher applicable à la classe d'usages C700;
- d'augmenter à 4 étages la hauteur maximale des bâtiments principaux en étages et à 18 mètres la hauteur maximale pour les classes d'usages C700 et L300 dans la grille des spécifications de la zone L0054.

CE2920

Adoption du Projet du règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (visant à supprimer la superficie maximale de plancher et augmenter la hauteur maximale des bâtiments dans la zone L0054)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV3600 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-010.

CE2921

Avis de motion du Règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1221 à même une partie de la zone I1224, à proximité de l'intersection de la rue de Saint-Romuald et de la 5^e Rue, secteur Saint-Romuald) et dépôt de projet de règlement

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-014.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone I1221 à même une partie de la zone I1224.

CE2922

Adoption du Projet du règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone I1221 à même une partie de la zone I1224, à proximité de l'intersection de la rue de Saint-Romuald et de la 5^e Rue, secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV3601 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-014.

CE2923

Avis de motion du Règlement RV3602 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage crématorium inclus dans la classe d'usages C908 dans la zone P1227, rue de Saint-Romuald, secteur Saint-Romuald) et dépôt de projet de règlement
Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV3602 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et de déposer le projet de règlement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-018.

Ce règlement a pour objet d'ajouter l'usage crématorium compris dans la classe d'usages C908 et d'y prévoir les normes et spécifications afférentes dans la zone P1227.

CE2924

Adoption du Projet de règlement RV3602 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage crématorium inclus dans la classe d'usages C908 dans la zone P1227, rue de Saint-Romuald, secteur Saint-Romuald)
Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement RV3602 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-018.

CE2925

Adoption du Second projet de règlement RV3570 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (écran tampon, zone C1563, secteur Charny)
Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2026-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV3570 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV2986, joint au sommaire décisionnel URBA-SAT-2026-039.

CE2926

Financement de la dépense relative au projet de mise à jour et d'évolution du système de gestion incendie
Document d'aide à la décision [DTITN-2026-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de mise à jour et d'évolution du système de gestion incendie au montant maximum de 56 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE2927

Dépôt d'un document relatif à une solution temporaire centralisée privée de Groupe CSB du 17 mars 2026

Le document relatif à une solution temporaire centralisée privée de Groupe CSB du 17 mars 2026 est déposé, à titre d'information.

CE2928

Suspension de la séance

La séance du comité exécutif du dix-sept mars deux mille vingt-six est suspendue à onze heures cinquante-cinq jusqu'à treize heures.

CE2929

Reprise de la séance

La séance du comité exécutif du dix-sept mars deux mille vingt-six est reprise à treize heures, à la salle exécutive Norbert-Brousseau, située au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Daniel Saindon, Mélanie Sicotte, Benoit Forget-Chiasson et Anne-Marie Tremblay formant quorum sous la présidence du président Steven Blaney.

Est absent : le membre du comité exécutif Olivier Biron.

Assistent à la séance : François Bélanger, directeur général adjoint - Sécurité publique et affaires corporatives par intérim, David Boudreault, directeur général adjoint – Planification intégrée du territoire (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général (partiellement), Annie Gaudreault, directrice générale adjointe – Services à la communauté et intelligence d'affaires, René Gagnon, Directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE2930

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 25.

Steven Blaney, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif